

5.2 SECTEUR DE PLAN DE MASSE
UPM 1

ENVIRON 100 LOGEMENTS DONT 30 % DE LOGEMENTS SOCIAUX

LEGENDE

- — — — — LIMITE DE COMMUNE
- · · · · — PERIMETRE DE LA ZONE UPM 1
- R+2+A
- R+2
- · · · · — RETRAIT / ALIGNEMENT
- — — — — RETRAIT BÂTI / STATIONNEMENTS COMMERCES
- LINEAIRE COMMERCIAL INDICATIF - POSSIBILITE D'ACCUEIL COMMERCES (1200 m² de commerces RDC)
- → → PRINCIPE D'ACCES VEHICULES AU STATIONNEMENT COMMERCES AERIEN
- → → ACCES VEHICULES PARKING BÂTIMENT
- ELARGISSEMENT DU TROTTOIR
- P AIRE DE STATIONNEMENT PAYSAGEE DE PREFERENCE PERMEABLE (COMMERCES / SERVICES)
- PRINCIPES D'ESPACES LIBRES PAYSAGERS (20% des espaces libres paysagers en pleine terre)

